



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
Office de Gestion du Fret Multimodal « OGEFREM »

Section préliminaire : Avis d'Appel d'offres (AAO)
Avis d'Appel d'Offres International sans pré-qualification

AAOI N°: AOI/005/AMINF/DG/BMM/05/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés de fournitures approuvé par la Direction Générale du Contrôle des marchés publics en daté du 02 mars 2026 et publié sur le site officiel de l'ARMP www.arpmp-rdc.cd.
2. L'Office de Gestion du Fret Multimodal « OGEFREM », a prévu dans le cadre de son plan d'investissement l'acquisition sur fonds propres du matériel informatique suivant l'AOI/005/AMINF/DG/BMM/05/2026.
3. L'OGEFREM sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de matériels informatiques en sa faveur. Répartis en 5 lots distincts et ce, de la manière suivante :
 - lot 1 : Acquisition des Equipements informatiques ;
 - lot 2 : Acquisition des Matériels informatiques ;
 - lot 3 : Acquisition des Autres Matériels Informatiques ;
 - lot 4 : Acquisition des logiciels ;
 - lot 5 : Acquisition des infrastructures complémentaires.Les variantes ne seront pas prises en considération.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par la Loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux Marchés publics.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'OGEFREM et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : avenue TSF n° 09 à Kinshasa/Gombe de 09H30 à 15 Heures (GMT+1), de lundi à vendredi ou à l'adresse électronique : dg@ogefrem.org ; Site web : www.ogefrem.cd
6. Les exigences en matière de qualification sont :

A) Exigences d'ordre administratif

- Fournir le Statut notarié de la société ;
- L'attestation valant quitus fiscal en cours de validité assorti des preuves des déclarations et paiements de l'IBP, de la TVA et de l'IPR pour les six (06) derniers mois ;
- Une copie de certificat d'affiliation à la CNSS et l'attestation de régularité de paiement des cotisations pour le mois de février, mars et avril 2026 ;
- Joindre à l'offre une copie de l'extrait de RCCM ;
- Le numéro de l'identification nationale Harmonisé ;
- Joindre à l'offre les preuves de paiements des cotisations à l'ONEM et l'INPP du mois de juillet, Aout et Septembre 2026 ;
- Une copie de la note de perception de la DGRAD et preuves de paiement à la banque du DAO.

Les entreprises non établies en RDC doivent impérativement fournir les équivalents (avec traduction en langue française) des documents susmentionnés conformément à leurs pays respectifs. A ce titre, les documents administratifs des soumissionnaires étrangers similaires à ceux requis pour les entreprises de droit congolais doivent être préalablement légalisés auprès de l'Ambassade de la RD Congo du pays des soumissionnaires conformément à l'article 20 de l'Ordonnance-Loi n° 66-344 du 09 juin 1966 relative aux actes notariés.

B) Exigences d'ordre financiers :

- Fournir les états financiers certifiés des trois dernières années (2025, 2024 et 2023) par un expert-comptable agréé par l'ONEC ;
- Avoir réalisé, au cours de trois (03) dernières exercices (2025, 2024 et 2023) un chiffre d'affaires annuel moyen équivalent au moins une (01) fois le montant de l'offre ;
- Joindre l'attestation de non-faillite ;
- Fournir une attestation bancaire ou une promesse d'accès à des facilités de crédit d'un montant équivalent à au moins 5% du montant du marché, la trésorerie propre de l'entreprise ne sera pas prise en compte.

C) Capacités techniques :

- a. Être une entreprise spécialisée dans la fourniture d'équipements et matériels informatiques et logiciels : avoir exécuté au moins deux (2) marchés similaires au cours de trois dernières années (2025 à 2023) de façon satisfaisante et fournir les procès-verbaux de réception définitives y relatives ;

- b. Fournir une preuve écrite que les fournitures proposées sont conformes aux spécifications techniques indiquées dans le présent Dossier d'Appel d'offres ;
- c. Joindre les prospectus en couleur d'équipements et matériels informatiques et logiciels proposés ;
- d. Disposer de l'autorisation du fabricant et d'une licence d'importation.
- e. Service après-vente et support technique : disposer d'un service après-vente opérationnel, local ou régional.

Le service après-vente devra comprendre une équipe technique qualifiée et un point de contact clairement identifié. Le soumissionnaire devra fournir un plan de maintenance préventive et corrective, les délais d'intervention garantis ainsi que les conditions de garantie, d'une durée minimale de 12 mois ou plus selon les équipements.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant demande écrite contre un paiement non remboursable de 500 USD payable en franc congolais au taux du jour. ***Le paiement s'effectuera à la banque moyennant la Note de perception établie par la DGRAD indiquant les coordonnées y relatives. Le Dossier d'Appel d'Offre sera remis en mains propres contre dépôt de preuves de paiement au secrétariat permanent de la cellule de Gestion des projets et des marchés publics à l'adresse susmentionnée.***
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : avenue TSF n° 9 dans la commune de la Gombe à Kinshasa/RDC au plus tard le 19 octobre 2026 à 10h30 (heure locale, TU+1). Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 19 octobre 2026 à 11h30 heure locale, TU+1, à l'adresse suivante : Avenue TSF n°9 dans la commune de la Gombe à Kinshasa/RDC, dans la salle de réunions au Deuxième Niveau. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt de soumission. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un (1 %) pourcent du montant de l'offre par lot et doit demeurer valide pour une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des Offres.

Fait à Kinshasa, le 03 septembre 2026

Olivier TSHIBOLA MUKUNA

Directeur Général